



Formation de Cadres 2018-2019

AMFPC

(Aspirant Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs Canoë-Kayak)

Dates et Rendez-vous : Lundi 22 au jeudi 25 octobre 2018 à 10h au club de Lannion

Fin du stage : jeudi 25 octobre à 17h

Hébergement : Centre de vacance de Port-Blanc (22710 Penvenan) (en cours de réservation)

Lieu : Lannion-Port-Blanc (Penvenan)

Minibus : Minibus de St Briec, Plancoët et un autre minibus

Cadres : R1 Stéphane Gallerne Plancoët 0673127763
Xavier Jacob St Briec 0609807460
Arnaud Pariscoat CDCK22 0678300589 (encadrement stage Avenir aux mêmes dates)

Coût : 120 € (aides Conseil Départemental et CDCK22 déduites)

Liste des inscrits : **Pour valider les inscriptions il faut avoir une pagaie verte de valider !!**

	Noms	Prénoms	Club	
1	KERROUX	Héloïse	Lannion	
2	POMMEROL	Julien	Lannion	
3	LE JEUNE	Titouan	CCLié	
4	BOISSON	Léana	Plancoët	
5	MARELLE	Yanis	Plancoët	
6	DUBOIS	Noë	Plancoët	
7	DESMAREST	Antoine	Guingamp	
8	LE MINDU	Yoann	La Roche Derrien	
9	RIU	Juan	St Briec	
10	ROBERT	Victor	St Briec	
11	ROCHARD	Alexandra	CCLié	
12	LE BERDER	Cesar	St Briec	
13	NOYALET	Gwénolé	Lannion	
14	BEAUREPRE	Laurie	Lannion	
15	BROCARD	Louis	Guingamp	
16	LE COLLINET	Adrien	CCLié	
17	ROOS	JULES	St Briec	
18	GRANGEON	Clara	St Briec	

Conditions d'inscriptions :

Pour l'entrée en formation :

- Être titulaire d'une pagaie verte (EV, EC ou Mer) validée sur l'extranet du site de la FFCK avant le début de la formation.
- Formation accessible à partir de la catégorie cadet 2 (saison 2018/2019 c'est-à-dire en 2003 ou avant)
- Être licencié 2018
- Avoir réglé le stage lors de l'inscription par courrier uniquement
- Attestation de natation sauvetage validée par un maître nageur (celle-ci peut être passée après le début de la formation)

Un WE de 2 jours de formation aura lieu au cours de la saison 2018/2019

Matériel à prévoir :

- Prévoir ses couverts, un torchon.
- Prévoir son pique-nique pour le premier repas
- Kayak pour encadrer sur le SEV et sur l'eau-calme, et kayak de mer, pagaie, **gilet moniteur**, casque, bout de remorquage
- Affaires personnelles dont un sac de couchage
- **De quoi prendre des notes**

Pour pouvoir participer à ce stage il faut OBLIGATOIREMENT l'autorisation parentale pour les mineurs.

Les inscriptions sont **à renvoyer avec le règlement pour le jeudi 11 octobre 2018** mais avant c'est aussi possible, délai de rigueur, inscriptions uniquement par courrier avec le chèque joint à l'ordre du CDCK22, aucune dérogation pas de chèque pour valider le stage pour le 11 octobre pas de stage, merci à tous de répondre rapidement

Merci de régler les stages au plus vite par courrier

A Arnaud Pariscoat CDCK22, 24 Aod Ar Jaudy, 22450 La Roche Derrien

AUTORISATION PARENTALE POUR LE STAGE Benjamins-Minimes

Je soussigné Mme, Mr

Tuteur légal de

Autorise ce(cette) dernier(ère) à participer au stage intitulé

Organisé par le CDCK22 et qui se déroulera du

Au

Contact téléphoniques (domicile, travail, portable...) :.....

J'autorise le responsable du stage à prendre, en cas d'urgence, toute décision médicale ou chirurgicale et ceci uniquement suite à l'avis du médecin.

Remarques particulières :.....

Fait à , le

Signature



COMITE DEPARTEMENTAL
CÔTES D'ARMOR
CANOË KAYAK

**TEST NATATION SAUVETAGE
AMFPC (Aspirant Moniteur Fédéral
Pagaies Couleurs) CANOE KAYAK**

Je soussigné Educateur sportif, titulaire du
BEESAN N° certifie que a
réalisé :

Natation :

- *Un parcours départ plongé d'une hauteur d'un mètre de 100m (de 50 m ventral et 50 m dorsal)*

Sauvetage :

- *Nager 15 m,*
- *plonger en canard pour rechercher un mannequin de 500 g, immergé à 2 m de profondeur*
- *tracter le mannequin sur 15 m*
- *Le candidat a droit à deux essais*

Fait le à.....

Signature de l'éducateur :

Tampon de la structure :